

« DIR 1 - GESTION D'UN ÉTABLISSEMENT : RESPECTER LES NORMES OBLIGATOIRES DANS SON ÉCOLE ET GARANTIR UN BON NIVEAU DE SÉCURITÉ »

MODALITÉS PRATIQUES

Dates : Le mardi 4 mars 2025 de 17h à 19h
Le samedi 8 mars 2025, de 9h à 11h

Durée : 2 x 2 heures soit 4 heures de formation

Lieu : En distanciel via ZOOM

Coût : 250 euros / stagiaire

Inscription : formation@creer-son-ecole.com

Formacode : 44549 – Gestion d'entreprise de formation

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs : Diriger un établissement scolaire entraîne l'engagement de sa responsabilité personnelle ou celle de l'établissement. Il convient qu'un dirigeant connaisse les différentes réglementations applicables et soit en mesure de se tenir informé des évolutions réglementaires qui s'imposent à lui.

Programme :

- Responsabilité pénale du dirigeant
- Rédiger son PPMS
- Les contraintes RGPD
- La restauration
- Les assurances

Format : Exposé théorique – Étude de cas – Jeux de rôle – Temps d'échange et questions avec un partage d'expériences et de bonnes pratiques

Public visé : Directeurs et enseignants d'établissement scolaire privé indépendant

Pré-requis : Il n'y a pas de pré-requis

Suivi et évaluation : Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation à l'issue de la session
Attestation de participation sur la base des feuilles d'émargement – Certificat de réalisation

Formateur : Guyonne de Lagarde, Responsable juridique chez Créer son École